

## ANNEXE 2

### LA GESTION DES NOMENCLATURES DANS TANGO POUR LES MINISTÈRES

La gestion des nomenclatures dans Tango constitue une véritable nouveauté par rapport aux fonctionnalités proposées par Farandole.

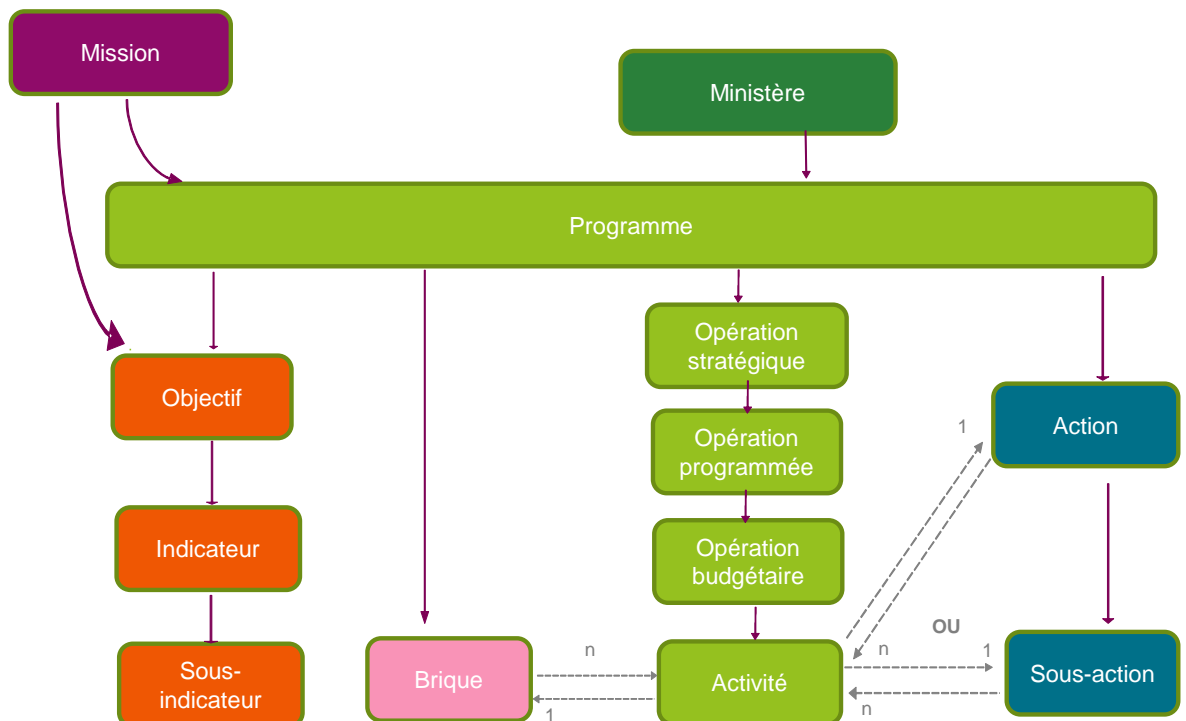
En effet, les ministères ont vocation à gérer les quatre référentiels utiles à la procédure budgétaire.

Le périmètre des référentiels gérés dans Tango, par les ministères, est le suivant :

- La nomenclature par destination : Programmes / Action / sous-action
- La nomenclature de budgétisation : Briques
- La nomenclature de programmation : Opérations stratégiques / Opérations programmées / Opérations budgétaires / Activités.
- Le référentiel de performance : Objectifs / Indicateurs / Sous-indicateurs

L'administration de ces quatre référentiels dans un système d'information unique a pour objectif de mieux les intégrer et les articuler.

Dans Tango, les relations entre les différentes entités de la nomenclature sont matérialisées de la façon suivante :



Ce schéma ne préjuge pas des simplifications et rationalisations déjà effectuées ou proposées dans le cadre de la circulaire 1BLF-18-3355 du 12 juin 2018.

S'agissant de la nomenclature par activités, il convient de noter, afin d'avoir une cohérence d'ensemble, que la totalité de sa hiérarchie (OS/OP/OB) est matérialisée dans Tango quand bien même si regroupements sont absents de Chorus car inutiles. De fait, des niveaux (OS, OP, OB) inexistant dans Chorus seront toutefois codifiés dans Tango comme « fictif » afin de ne pas être intégrés dans Chorus.

Les modifications de ces référentiels pourront être proposées par les ministères. Ces modifications concernent la création et la désactivation, la modification simple d'un libellé ou d'un attribut, le déplacement qui revient à effectuer un changement de lien entre éléments et la fusion totale ou partielle de plusieurs éléments de nomenclature.

Ces propositions de modifications seront récapitulées dans un bordereau qui suivra un circuit de validation dont les acteurs sont les services du CBCM, le bureau sectoriel compétent et les bureaux de synthèse de la direction du budget, ces derniers procédant à leur validation finale.

Ces demandes de modification pourront être proposées soit en cours d'année pour un impact sur la gestion courante, soit dans le cadre de la préparation du prochain projet de loi de finances.

**Point d'attention s'agissant de la nomenclature par activités :**

Tango étant maître de la gestion de la nomenclature par activités et du processus de validation associé, les modifications de ces référentiels ne seront plus directement saisies dans Chorus par les ministères.

**A cet effet, les transactions de Chorus permettant aux ministères d'opérer ces saisies seront désactivées.**

Les modifications proposées et validées dans Tango seront envoyées régulièrement à Chorus par le biais d'un fichier d'import CSV, dans l'attente de la disponibilité d'une interface d'application informatique (API) permettant une mise à jour quasi en temps réel de Chorus.

Dans l'immédiat, pour traiter les demandes urgentes, un rôle dédié sera mis en place dans Chorus pour que la direction du budget puisse saisir directement les modifications demandées après validation dans Tango.

En synthèse, les principaux changements pour les ministères sont les suivants :

- La possibilité d'agir sur les briques et d'en demander la création ou la modification ;
- Les objectifs et les indicateurs sont traités comme des nomenclatures à part entière ;
- Les activités et le référentiel de programmation seront gérés uniquement dans Tango.